

Bulletin Municipal

Le TEMPLE



Site internet : www.mairie-le-temple.fr



Facebook : Mairie Le Temple

Table des matières

Le conseil municipal

3-7

La vie au Temple

8-23

Le Dossier : Gestion de l'eau

24-31

Les Associations

32-38

Bloc Notes

39

Rédaction Photos et Réalisation

Commission communication

Diffusion Gratuite

Tirage 280 exemplaires



Le conseil municipal

Chères Habitantes et Chers Habitants du Temple

Nous commençons à reprendre nos activités. Nous apprécions aujourd'hui de plus en plus la vie en milieu rural. Nous connaissons la chance de vivre dans une commune forestière. Nous avons orienté nos choix pour répondre aux attentes que vous avez exprimées.

Pour renforcer les liens sociaux entre les habitants qui vivent en zone rurale, nous souhaitons maintenir les échanges avec la mise en place du marché le dimanche matin sur la place de l'église. Nous avons repris les ateliers seniors en présentiel.

Les ateliers "Parentalité" ont eu lieu et nous prévoyons un atelier sur les gestes qui sauvent au second semestre 2022. Nous vous y attendons nombreux... Les premiers secours sont présents minimum 15 minutes après une alerte de nuit.

Concernant le réseau routier, notre commune est au carrefour de la RD5 et de la RD107. Ces deux axes sont très fréquentés et classés de catégorie 2. Vous nous aviez signalé des zones que vous trouviez dangereuses sur ces axes. Nous sommes actuellement en contact avec le conseil départemental pour améliorer les croisements au niveau du hameau de la Carreyre, de Sautuges Sud et du Crastieu. Par ailleurs, la commune poursuit l'entretien du réseau routier communal. Cette année, une partie de la route des Sablières a été restaurée.

Concernant le fonctionnement de notre commune, nous souhaitons mettre en place une participation collaborative en sollicitant les volontaires pour des projets d'embellissement de nos espaces.

En 2021 et 2022, vous avez répondu nombreux à notre appel lancé à l'initiative des chasseurs et du CMJ (conseil municipal des jeunes), rejoints par toutes les associations pour nettoyer ensemble des bords des routes. La taille de notre commune se prête particulièrement bien à cette dynamique et nous remercions tous les habitants qui répondent favorablement à nos sollicitations.

Nous avons initié le même élan pour l'entretien des fossés. Ce travail est relancé et vous êtes nombreux à avoir commencé les premiers travaux « Seul on va plus vite mais ensemble, nous allons plus loin ».

Concernant la gestion des ressources humaines, ce dossier est très sensible pour notre commune. Le cadre réglementaire régissant ce domaine est complexe et a été modifié par de nombreuses dispositions. Aussi, nous avons choisi de déléguer une partie de cette charge au centre de gestion de la Gironde (CDG33) pour que nos agents puissent bénéficier des meilleures protections. Nous sommes accompagnés par les agents de ce centre pour la gestion des retraites, des carrières et des salaires. Grâce à leurs conseils, le poste de secrétariat de mairie est libéré depuis le 4 octobre 2021, quatre agents du personnel SIRP ont été stagiaires (1) en début d'année 2022 après des années de contrats précaires renouvelables.

Nous travaillons avec les agents des deux unités (mairie et SIRP) pour rédiger des règlements intérieurs dans l'objectif d'améliorer leur qualité de vie au travail. Nous travaillons ensemble pour consolider les équipes des agents qui seront au service de la population et des enfants. Par ailleurs, nous sommes dans l'attente du procès impliquant notre ancien maire et notre ancienne secrétaire. Ce procès a été reporté au mois de novembre 2022.

Notre commune est par ailleurs engagée dans différents travaux dont l'échéance sera entre deux et quatre ans.

- Le premier projet est la révision majeure du PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour se mettre en accord avec le SCOT Médoc 33 (Schéma de Cohérence Territoriale) récemment validé. Nous allons lancer un appel d'offre pour recruter un cabinet d'étude d'ici la fin de l'année. Les objectifs seront d'orienter les nouveaux habitants vers le bourg de la commune, d'intégrer le projet caserne, de contrôler le développement des hameaux, de régulariser les zones N (zone Naturelle) habitées, de régulariser les changements de destination. Nous vous tiendrons informés.

- Notre église est actuellement fermée suite à une toiture détériorée par les intempéries. Nous recherchons des financements pour ré-ouvrir dans les meilleurs délais cet édifice. L'Association des Amis de l'église est très dynamique et participe très activement à cette restauration. Nous les remercions et souhaitons accompagner ce projet pour faire de cet édifice un lieu de culture et de culte.

- Bordeaux Métropole a pour projet de puiser de l'eau potable sous les forêts de pins du Temple et de Saumos. Aux côtés de l'Association pour le Maintien de l'Activité Forestière en Médoc (AMAF), nous surveillons les avancées de ce projet qui serait composé de 14 puits répartis sur le Temple et Saumos raccordés à une usine de traitement probablement implantée sur le Temple. Nous restons vigilants et gardons le contact avec Bordeaux Métropole.

- Le bâtiment de la caserne des pompiers est désaffecté depuis plus de quinze ans. En discussion avec le conseil départemental de Gironde (propriétaire des lieux) et la Communauté de Communes (CDC) médullienne, un projet est aujourd'hui présenté publiquement pour redonner la vie à ce bâtiment.

- Une évaluation financière est actuellement menée pour la réhabilitation de la maison Cazaux.

Voici résumés les différents projets de notre équipe municipale avec des étapes à court, moyen et plus long terme.

Nous comptons sur votre engagement et sur votre participation. Cette commune est un endroit plaisant à vivre, sa taille permet l'engagement de chacun dans les projets d'embellissement.

Nous comptons sur vous !

Vous pouvez nous suivre sur la page facebook de la commune (Mairie Le Temple) et sur le site officiel de la mairie du Temple <https://www.mairie-le-temple.fr>

Nous vous souhaitons de belles journées dans la commune et de bien vivre naturellement au Temple

L'équipe municipale

Les essentiels du CONSEIL MUNICIPAL

L'ensemble des comptes rendus et délibérations du conseil municipal de la commune sont disponibles sur le site <https://www.mairie-le-temple.fr> pour la période de septembre 2021 à juillet 2022.

1 Séance du 28 septembre 2021

- Chapitre Ressources humaines: mise à jour du tableau des effectifs, contrat d'apprentissage
- Chapitre Finances: Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties, Demande de fonds de concours à la CDC Médullienne de 10 000 euros pour la restauration de l'église
- Chapitre Urbanisme: révision du PLU

2 Séance du 26 novembre 2021

Désignation d'un nouveau membre représentant la Commune de Le Temple au SIRP (JJ Maurin)

3 Séance du 6 décembre 2021

Désignation d'un nouveau adjoint la Commune de Le Temple (A Ornon)

4 Séance du 14 décembre 2021

- Désignation d'un délégué à la jeunesse (E Tullon)
- Moratoire sur le champ captant
- Répartition des subventions aux associations
- Chapitre ressources humaines: Adhésion à la mission complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraites du Centre de Gestion de la Gironde par voie conventionnelle, Personnel non titulaire : création d'emplois non permanents pour un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité

Les essentiels du CONSEIL MUNICIPAL

5

Séance du 23 mars 2022

-Chapitre Ressources humaines: Demande de remboursement de salaire perçu entre les mois d'Octobre 2021 et Janvier 2022 suite radiation des effectifs en date du 4 octobre 2021

Indemnisation des congés payés 2021 non pris suite congé longue maladie, Mise en place du télétravail

Encadrement du travail du dimanche, des jours fériés et de la rémunération des agents

-Chapitre finances: Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : campagne 2022.

Demande de subvention auprès du bureau des dotations et des finances locales de la Préfecture pour travaux d'investissement

Adoption compte de gestion et compte administratif 2021

6

Séance du 13 avril 2022

-Chapitre Finances: Vote des taxes foncières bâties et non bâties, Vote du budget primitif 2022

7

Séance du 23 juin 2022

-Chapitre Finances: Adoption du compte Administratif 2021, compte de gestion 2021, Affectation des résultats, Dotation FDAEC

-Groupe municipal: Passage à trois adjoints et 2 délégués

La vie au Temple



Bien Vivre dans notre commune !

L'été 2022 est un été caractérisé par ses chaleurs élevées. Dans ce contexte, la prévention est essentielle: une fiche réflexe "Prévention chaleur" vous est rappelée en complément du registre mis en place avec l'aide des agents de la mairie. Nous sommes à vos côtés et n'hésitez pas à nous solliciter.

Les incendies représentent une vraie menace: nous vous rappelons les niveaux de risques pour les incendies de forêt.

La Commune du Temple appartient à la Communauté de Commune la Médullienne: le Bus France Service est dorénavant à votre disposition pour vous accompagner.

L'ÉCOLE LA LEBADE

Pour l'occasion, la mascotte Loup encadrait le cortège. Le défilé, en musique, s'est promené aux alentours de l'école.

En suivant, les parents présents ont pu assister à une représentation de danses traditionnelles de toutes les classes. Cela faisait deux ans que les enfants de l'école n'avaient pas eu l'occasion de fêter Mardi Gras ! Tout le monde a ensuite partagé un moment convivial autour d'un grand goûter confectionné par les parents d'élèves.

Un Carnaval mémorable...



« LE GROUPE SCOLAIRE LA LEBADE A CÉLÉBRÉ CARNAVAL VENDREDI 8 AVRIL SOUS UN MAGNIFIQUE SOLEIL DANS UNE AMBIANCE FESTIVE, AVEC ENFANTS, ENSEIGNANTS, PARENTS ET AMIS.



L'ÉCOLE LA LEBADE

L'école La Lebade qui accueille les enfants des villages du Temple et de Saumos était en fête le 1er juillet, pour la fin de l'année scolaire. C'était visiblement une joie pour tous de revenir aux traditions après une interruption de deux ans en raison de la situation sanitaire.

Un spectacle dont le thème « autour du monde » a enflammé les spectateurs. Après la représentation, des stands étaient organisés pour les enfants, et tous ont gagné des cadeaux. En tous cas, à voir le monde et la bonne humeur, la fête était réussie. L'argent récolté servira à financer des sorties et des activités.

Cette fête était organisée en partenariat étroit avec les enseignantes et le personnel de l'école, le périscolaire, l'association des parents d'élèves LAEL et les parents bénévoles, les deux communes et les enfants. L'école compte plus de 110 élèves, répartis dans cinq classes, de la maternelle au CM2.

En soirée étaient prévus paella, jeux et musique...

Il y avait beaucoup de monde, vendredi 1er juillet 2022 dans la cour de l'école La Lebade.



L'ESQUIROU

L'accueil Périscolaire L'Esquirou géré par la SPL ENFANCE JEUNESSE MEDULLIENNE a accueilli les enfants scolarisés sur l'école La Lebade les matins avant l'école et le soir après l'école ainsi que les mercredis. Durant les vacances, les enfants ont accès au centre de loisirs La Pimpa sur la commune du Porge (un bus navette est mis à disposition).

L'équipe d'animation est composée de Maud Gorka, Céline Flores, Isabelle Gohard, Sylvain Caroir (Ecole Multisports) et Anais Leal Veiga directrice de la structure.

Les temps forts de l'année :

- Participation aux différentes manifestations sur la commune du Temple : « Les P'tits doudous », « Le champs des possibles », « Carnaval de l'école », « Fête de l'école »
- Sorties extérieures : Muséum d'Histoires naturelles de Bordeaux, plage du Gressier (découverte des particularités du littoral), lac de Lacanau (découverte de la faune et flore du lac), ludo'bibliothèque
- Intervention « Toi, moi, jeux » : découverte de jeux de société



L'aménagement du sentier pédagogique et son accès quotidien permet aux enfants d'être confrontés à une diversité de possibilités : explorer, créer, imaginer, jouer, développer ses capacités motrices, acquérir de l'autonomie, apprendre à se repérer, éveiller ses sens, renforcer leur connaissance sur la nature environnante. Nous avons bénéficié du dispositif Club Nature avec Audrey et Benjamin de l'association Ecoacteurs en Médoc. Nous avons orienté nos séances autour du bricolage : réalisation d'une cabane d'observation des oiseaux située sur le sentier pédagogique, mangeoire à écureuil et réalisation d'une serre pour le jardin pédagogique. De plus, des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement sont mises en place quotidiennement : recyclage, compostage, choix des menus et goûters.

Véritable terrain de jeu, le sentier pédagogique est un outil ludique et pédagogique : ainsi nous avons accueilli les enfants de l'accueil périscolaire du Porge pour découvrir le grand jeu que nous avons élaboré au fil de l'année : « le trésor des templiers ».



L'accueil périscolaire est un lieu où l'on apprend le Vivre Ensemble à travers le jeu sous toutes ses formes : jeux libres, jeux de société, jeux collectifs, à travers la réalisation de projets communs, à travers des moments de partage tels que les temps de repas et d'activités avec une équipe bienveillante

Ludobibliothèque Pass'Temple

Pass'Temple a fêté ses trois ans cette année.

Vous êtes toujours aussi nombreux à profiter des services de la ludobibliothèque qui comptabilise 1790 visiteurs pour l'année 2021 et a franchi la barre des 6000 prêts. (Un record de 6441 livres et jeux qui ont profité à nos abonnés.)

Les animations ont dû elles aussi s'accommoder du protocole sanitaire et ont dû s'adapter. Néanmoins, Pass'Temple a organisé 38 animations, 7 accueils de classe, 8 accueils du centre de loisirs et a accueilli 15 ateliers seniors pour un total de 536 adultes/enfants.



La navette de la CDC Médullienne tourne tous les mardis.

Vous avez donc accès aux 7 autres bibliothèques du réseau par le site.

Pour ceux qui ne sont toujours pas abonnés, l'inscription est gratuite :

Renseignements auprès de la référente de la ludobibliothèque.

Horaires du mardi au samedi

9h30 - 12h00 / 14h – 18h

Tel : 05 57 05 15 64

Mail:

ludobibliotheque@mairie-le-temple.fr



Ludobibliothèque Pass'Temple

Les propositions sont variées. Les points forts de cette année ont été : Un cherche et trouve sur la paléontologie, un spectacle avec la conteuse Laura Truant, un atelier compostage, un atelier scrapbooking, des lectures créatives, un atelier de fabrique « le pain et les moulins ».

Toute l'année vous pouvez bénéficier d'animations mensuelles, comme : le livre caché, les sacs mystères, des lectures (kamishibai, lectures théâtralisées, contes et comptines...), les rendez-vous des créateurs (tricoter, fabriquer, coudre ...), animations jeux joue (jeux de société) etc...



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

En 2021-2022, le CMJ a participé aux manifestations suivantes:

-Inauguration du sentier pédagogique avec l'association « les P'tits DOUDOUS » lors de la soirée caritative du 10 septembre 2021 où se sont déroulées de la Zumba, vente d'objets et tombola.



-Atelier compost + bombes à graines le 23 Octobre 2021 à la Ludo

-Commémoration du 11 Novembre 2021 et du 8 mai 2022 avec l'association des Anciens combattants du Temple qui avait sollicité le Mémorial du Front du médoc pour faire venir un Poilu puis des véhicules de combat.



Projets

- Repas de cantine en collaboration avec Mme Nathalie Bompain
- Élaboration d'une nouvelle affiche/menu/ logo
- Élaboration d'un menu permettant moins de gaspillage à la cantine
- Boite à idées à disposition pour les élèves dans l'école (pour les menus, mais toutes suggestions sont les bienvenues)



Projet 2022 Réalisé A vos Baskets!

Table de ping-pong, bancs, table de pique-nique, balançoire nid d'oiseau

LE MARCHÉ

Le 4 Avril 2021 se concrétisait notre projet de marché municipal qui a pris place à côté de l'église, tous les dimanches matins de 8H30 à 13H.

Pour des raisons sanitaires nous avons dû patienter jusqu'au 4 juillet pour son inauguration officielle.

Christian Lagarde maire de Moulis et président de la CDC, Jérôme Pardes maire de Salaunes, et Laurent Toussaint adjoint au maire de Saumos nous ont fait l'honneur de leur présence et c'est avec l'aide bienveillante de Karine Nouette Gaulain, notre maire que le ruban a été coupé par le CMJ.

Le verre de l'amitié a été partagé au rythme ensoleillé du groupe Samba Renn'Ga Batucada.

Nous mettons tout en oeuvre pour faire vivre ce marché, lieu de rencontre et de convivialité et comptons sur votre fidélité pour sa pérennité



MERCI AUX COMMERÇANTS POUR LEUR INVESTISSEMENT ET LEUR PERSÉVÉRANCE MALGRÉ LA BAISSÉ DE FRÉQUENTATION.

BIEN MANGER...

Dans la semaine

Le Petit Temple



La Dune



Ma Cuisine Traiteur



Sur la place de l'église

Mardi Soir



Jeudi Soir



Jeudi Soir



Bientôt Lundi Soir



Marché Dimanche



MOBILITÉS...



Horaires
 VALABLES DU 02/07/2022 AU 28/08/2022
 

ALLER - BORDEAUX- LE PORGE

Correspondance avec le TGV en provenance de Paris*		TLJ	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ
		09:02**	10:11	16:14	17:35	
BORDEAUX	Gare St Jean	09:15	10:15	11:15	16:45	18:00
	Pl. de la Victoire	09:25	10:25	11:25	16:55	18:10
	Pl. de la Libération	09:30	10:30	11:30	17:00	18:15
	Hop. Pellegrin Maurian	09:40	10:40	11:40	17:10	18:25
MERIGNAC	Centre Tram	09:52	10:52	11:52	17:22	18:37
	Capeyron	09:56	10:56	11:56	17:26	18:41
ESYNES	Coubertin	10:00	11:00	12:00	17:30	18:45
LE HAILLAN	Mairie	10:05	11:05	12:05	17:35	18:50
ST MEDARD EN JALLES	Centre Commercial	10:09	11:09	12:09	17:39	18:54
	Pl. de la République	10:14	11:14	12:14	17:44	18:59
	Hastignan	10:18	11:18	12:18	17:48	19:03
	Coll. Hastignan	10:20	11:20	12:20	17:50	19:05
	Village de Cerilian	10:22	11:22	12:22	17:52	19:07
	Belfort	10:23	11:23	12:23	17:53	19:08
	Village d'Issac	10:24	11:24	12:24	17:54	19:09
LE TEMPLE	Sautouys	10:31	11:31	12:31	18:01	19:16
	Bourg	10:37	11:37	12:37	18:07	19:22
LE PORGE	Avenue de Bordeaux	10:43	11:43	12:43	18:13	19:28
	Eglise	10:45	11:45	12:45	18:15	19:30
	Camp. La Grigne	10:53	11:55	12:55	18:25	19:37
	Océan	10:55	12:00	13:00	18:30	19:40

* Les horaires et les jours de fonctionnement sont à vérifier auprès de la SNCF

** Sauf le dimanche

Légende : **TJ** : tous les jours


Horaires
 VALABLES DU 02/07/2022 AU 28/08/2022
 
 CARS
 RÉGIONAUX
 LIGNE
701

RETOUR - LE PORGE - BORDEAUX

		TLJ	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ
LE PORGE	Ocean	07:20	12:00	16:10	17:25	18:30
	Camp. La Grigne	07:22	12:02	16:13	17:28	18:33
	Eglise	07:30	12:10	16:20	17:35	18:40
	Avenue de Bordeaux	07:32	12:12	16:22	17:37	18:42
LE TEMPLE	Bourg	07:38	12:18	16:28	17:43	18:48
	Sautuges	07:43	12:23	16:33	17:48	18:53
ST MEDARD EN JALLES	Village d'Issac	07:51	12:30	16:42	17:57	19:01
	Belfort	07:52	12:31	16:44	17:59	19:03
	Village de Cerillan	07:53	12:33	16:45	18:00	19:05
	Coll. Hastignan	07:55	12:35	16:47	18:02	19:07
	Hastignan	07:57	12:37	16:49	18:04	19:09
	Pl. de la Republique	08:02	12:41	16:54	18:09	19:13
	Centre Commercial	08:06	12:45	16:58	18:13	19:18
LE HAILLAN	Mairie	08:11	12:49	17:03	18:18	19:21
ESYINES	Coubertin	08:15	12:53	17:07	18:22	19:25
MERIGNAC	Capeyron	08:19	12:54	17:11	18:26	19:29
	Centre Tram	08:23	12:57	17:15	18:30	19:33
BORDEAUX	Hopital Pellegrin	08:38	13:08	17:28	18:43	19:45
	Bibliothèque	08:45	13:14	17:34	18:49	19:50
	Pl. de la Victoire	08:50	13:20	17:40	18:55	19:55
	Gare St Jean	09:00	13:30	17:50	19:05	20:05

* Les horaires et les jours de fonctionnement sont à vérifier auprès de la SNCF

Légende : **TJ** : tous les jours.



Des réajustements d'horaires ou d'itinéraires peuvent intervenir après l'édition de la fiche horaire.
Pour une information actualisée, rendez-vous sur transports.nouvelle-aquitaine.fr
(rubrique Cars régionaux)

Et si vous empruntez une correspondance SNCF, vérifiez votre heure de départ sur ter-sncf.com
www.sncf.com

Transporteur : **KEOLIS GIRONDE**



S'INFORMER

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux/reseau-et-horaires/gironde>

BIEN VIEILLIR...

Le programme des activités seniors au sein de notre commune a été bien chargé cette saison 2021/2022. Il a commencé le 22 septembre 2021 par la reprise des cours de gym douce, à la salle des fêtes du Temple tous les mercredis de 10h30 à 11h30

Nathalie, coach sportive diplômée, a dispensé à une quinzaine d'inscrits, des exercices adaptés pour le développement de l'équilibre et le renforcement de la souplesse des mouvements. Des séances de sophrologie étaient également proposées toutes les 2 semaines les jeudis de 14h à 15h à la ludobibliothèque avec Marie Line, sous forme d'exercices de relaxation statique et dynamique, permettant une détente du corps et de l'esprit. Quinze cours d'initiation au numérique, animés par Cécile Claverie de l' AAPAM ont pu être suivis de septembre à décembre.

Les réseaux sociaux, les démarches administratives, les mails, les photos n'ont plus de secret, ou presque, pour celles qui y ont participé de manière enthousiaste mais néanmoins très studieuse.

La "Sorcière malicieuse" a dévoilé sa formule magique pour la création de produits cosmétiques bio lors d'un après midi. Chacune est repartie avec son pot de crème pour le corps.

Dès la rentrée scolaire, les cours de gym douce et de sophrologie sont reconduits. Il y aura également un mini stage d'initiation aux gestes de 1er secours. Toutes ces actions, financées par la Conférence des Financeurs (regroupement des caisses de retraite, des caisses complémentaires, du département, de l'agence régionale de la santé et autres organismes santé) sont gratuites et accessibles aux personnes de plus de 60 ans.



**POUR TOUS LES RENSEIGNEMENTS ET LES INSCRIPTIONS MERCI
DE CONTACTER IRÈNE LACOSTE AU 07 77 05 06 08**

Apprenez les Gestes qui sauvent !

NOS FORMATIONS SECURITE CIVILE



L'association **UDPS 33 - Premiers Secours de la Gironde**, en partenariat avec la Mairie Le TEMPLE, organise des sessions de formations de secourisme : **Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC 1)** tous les mois, sur la commune :

- Lundi 26 septembre 2022
- Lundi 17 octobre 2022
- Lundi 21 novembre 2022
- Lundi 12 décembre 2022

Participation aux frais : 65 euros

Renseignements et inscriptions *
par téléphone : **05 56 085 222** / mail : contact@udps33.fr

* dans la limite des places disponibles (10 participants / session)

UDPS 33 – Premiers Secours de la Gironde
Association loi 1901 – Agréée Sécurité Civile

S'INFORMER

<https://www.mairie-le-temple.fr>

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



**Évitez
l'alcool**



**Mangez en
quantité suffisante**



**Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit**



**Mouillez-vous
le corps**



**Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches**



**Préférez des activités
sans efforts**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROTÉGEONS LES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

LE MASSIF DES LANDES DE GASCOGNE EST CLASSÉ À HAUT RISQUE FEU DE FORÊT

Le risque de feu de forêt est permanent et augmente avec la fréquentation

**LA PLUS GRANDE MENACE POUR LA FORÊT
C'EST CHACUN D'ENTRE NOUS !**

94%
des feux de forêt sont
d'ORIGINE HUMAINE



6%
sont dûs à la
FOUDRE



ACCÈS RÉGLEMENTÉS : INTERDICTIONS PONCTUELLES

faible ● DU 01/10 AU DERNIER JOUR DE FÉVRIER

moyen ● DU 01/03 AU 30/09, PRUDENCE

élevé ● TOUT VÉHICULE À MOTEUR INTERDIT DE 14H À 22H

très élevé ● PROMENADES À PIED OU À VÉLO INTERDITES

exceptionnel ● CIRCULATION INTERDITE SUR LES ROUTES LES PLUS EXPOSÉES

VOTRE PRUDENCE EST UNE NÉCESSITÉ.

**AVANT DE VOUS RENDRE EN FORÊT,
PENSEZ À VOUS RENSEIGNER SUR :**

www.gironde.gouv.fr
www.landes.gouv.fr
www.lot-et-garonne.gouv.fr
www.dfci-aquitaine.fr



EN CAS D'INCENDIE
composez le 18 ou le 112



Code forestier, Règlement interdépartemental feu de forêt 2016, Règlements sanitaires départementaux. Le non respect de ces interdictions entraîne des poursuites judiciaires.

S'INFORMER

<https://www.gironde.gouv.fr>

CDC MÉDULLIENNE



<https://www.cdcmedullienne.com>



Bus France service

Un accueil **GRATUIT**,
CONFIDENTIEL et **ANONYME**
Présent le lundi, semaines paires.

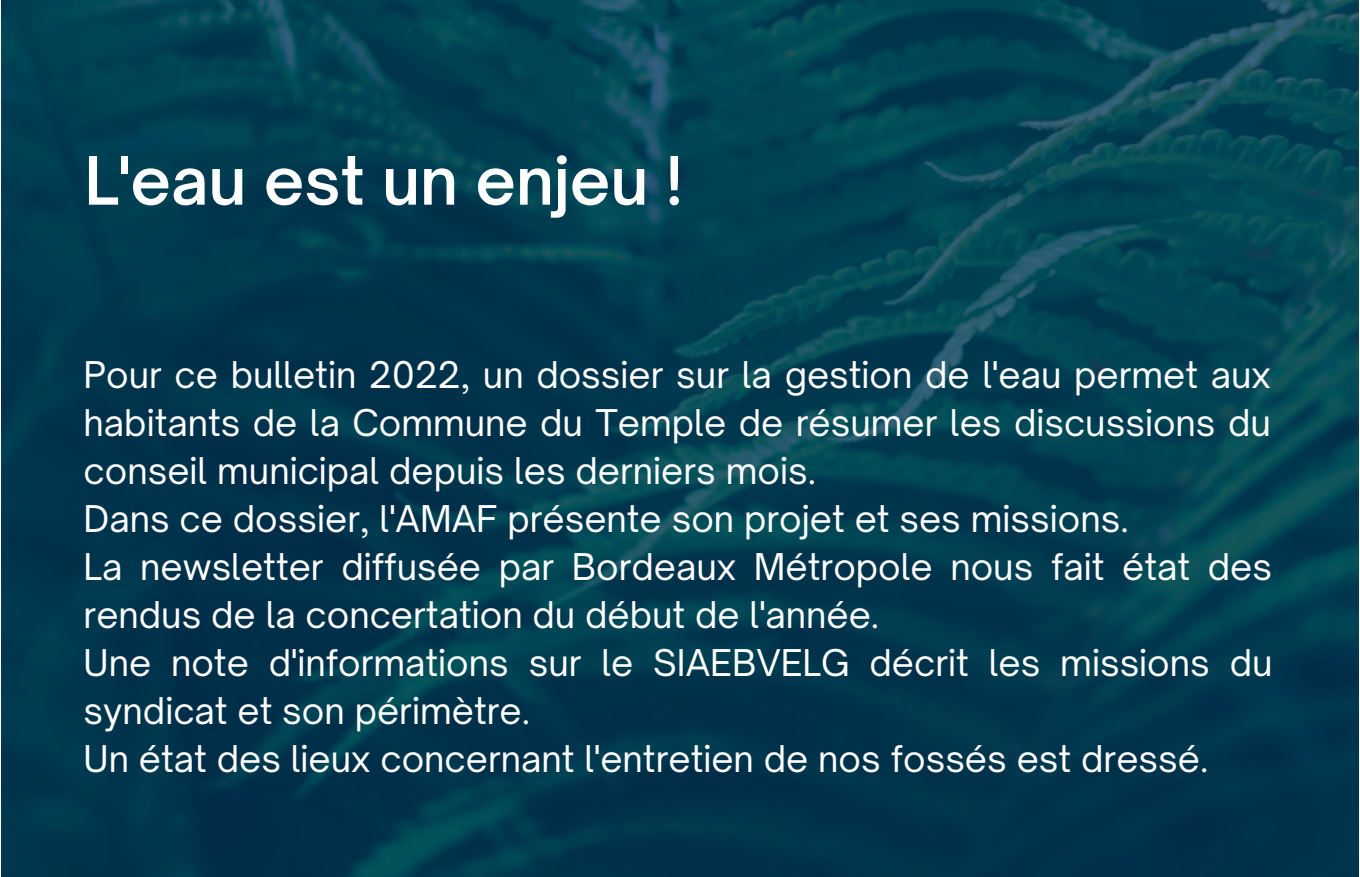


Pour des démarches en lien avec :

- la retraite (demander une pension de réversion, créer un espace personnel en ligne, etc)
- les impôts (déclarer ses impôts, déposer une réclamation, demander un délai de paiement , etc.)
- les papiers (faire une demande de permis, de carte grise, de carte d'identité, de pré-demande de passeport, etc.)
- l'emploi (trouver une formation, actualiser son dossier à pôle emploi, demander une aide ou une allocation, etc.)
- la sécurité sociale (demander sa carte vitale, imprimer une attestation de droit, créer son compte sur Améli, etc.)
- le courrier et les services bancaires (signaler son déménagement, imprimer un Relevé d'Identité Bancaire, etc.)



Le dossier : GESTION DE L'EAU



L'eau est un enjeu !

Pour ce bulletin 2022, un dossier sur la gestion de l'eau permet aux habitants de la Commune du Temple de résumer les discussions du conseil municipal depuis les derniers mois.

Dans ce dossier, l'AMAF présente son projet et ses missions.

La newsletter diffusée par Bordeaux Métropole nous fait état des rendus de la concertation du début de l'année.

Une note d'informations sur le SIAEBVELG décrit les missions du syndicat et son périmètre.

Un état des lieux concernant l'entretien de nos fossés est dressé.



AMAF MEDOC

Rapport d'avancement 2022

Michel Robert, PRÉSIDENT

Cela fait maintenant plus d'un an que l'Association pour le Maintien de l'Activité Forestière en Médoc (AMAF-Médoc) a été créée officiellement pour s'opposer au projet de champ captant de Bordeaux Métropole. Cette création a été une vraie course contre la montre, en période de confinement COVID, afin de répondre dans les délais à des échéances importantes, d'abord pour que l'Association fasse partie de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) des Lacs Médocains ; et à ce titre, a une reconnaissance officielle dans les instances administratives et un avis à donner par vote sur le projet Champ Captant. Ensuite, l'objectif était d'avoir fait une assemblée générale avant septembre pour « rassembler les troupes » et être présent au moment où Bordeaux métropole annonçait la reprise des discussions sur le projet Champ Captant dès le mois de septembre 2021.

Mais que de chemin parcouru, depuis un an pour notre association unique en son genre qui rassemble toutes les professions de la filière Forêt Bois. Voici quelques étapes importantes :

- L'AG début septembre a été révélatrice d'un engouement et d'une mobilisation importante : 150 personnes présentes dont la présence de VIP tels que Mr Simian et la sénatrice Mme Lassarade, des élus de toutes les communes impactées, les associations DFCI de ces mêmes communes, le Syndicat des Sylviculteurs du Sud Ouest (SySSO) , le président du Parc Naturel Régional Mr Sabarot, les GPF Médoc et Bassin d'Arcachon, le groupe Alliance, le SIAEBVELG
- Lettres au Ministre de la transition écologique Mme Pompili de la part du Député Simian et de la Sénatrice Lassarade qui soutiennent notre action
- Intervention de Mr Simian à l'Assemblée Nationale interpellant la Ministre de la transition écologique.
- Publication d'études contradictoires contre les études des organismes mandatés par Bordeaux Métropole que sont le BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière) et l'INRAE (Institut National de Recherche Agriculture, alimentation et Environnement) qui annoncent qu'il n'y aura aucun impact. Nous montrons que leurs études ne sont pas fiables grâce à de nombreux arguments scientifiques. Nous démontrons au contraire que le projet champ captant fait courir un risque très important à la forêt et à la biodiversité associée. Nos études ont été exposées officiellement lors de la réunion de la CLE du SAGE Lacs Médocains et lors de la concertation préalable organisée par Bordeaux Métropole sur le projet Champ Captant organisée d'octobre à fin décembre 21.



AMAF MEDOC

Rapport d'avancement 2022

Michel Robert, PRÉSIDENT

- Constitution d'un comité de vigilance afin de se préparer, si le projet aboutit, à demander des indemnités dans le cas où il y aurait des conséquences néfastes sur la croissance du Pin Maritime et sur la Biodiversité. Un des enjeux est de faire un état initial du niveau de la nappe Plio-Quaternaire du Pin Maritime en relation avec l'état sanitaire pour pouvoir démontrer l'influence du Champ Captant. Des relevés de niveau de nappe sont effectués chaque mois dans les forages DFCI et dans de vieux puits désaffectés en pleine forêt par les membres de l'AMAF sur les communes de Lacanau, Saumos, Ste Hélène, Le Porge et Le Temple. Au Temple 11 points de mesure ont été définis sur l'ensemble de la commune.
- Création d'un site internet : <https://amaf-medoc.fr>, dans lequel toutes les infos sur l'association sont disponibles : but de l'association, composition du bureau, montant de la cotisation, articles de presses, études publiées.
- Déploiement de banderoles en opposition au projet Champ Captant sur tout le territoire impacté.
- Participation au comité de suivi du projet CCLM qui est en train de se constituer et qui doit définir les différents points qui doivent être suivis avec des zones témoins.

En conclusion, il faut se réjouir de la mobilisation importante de la plupart des forestiers du territoire impacté, nous avons atteint à ce jour 100 membres actifs. Il faut aussi souligner le soutien du syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest avec lequel nous travaillons en totale collaboration et le soutien des municipalités de Saumos, du Porge et du Temple qui viennent de voter un moratoire contre le projet.

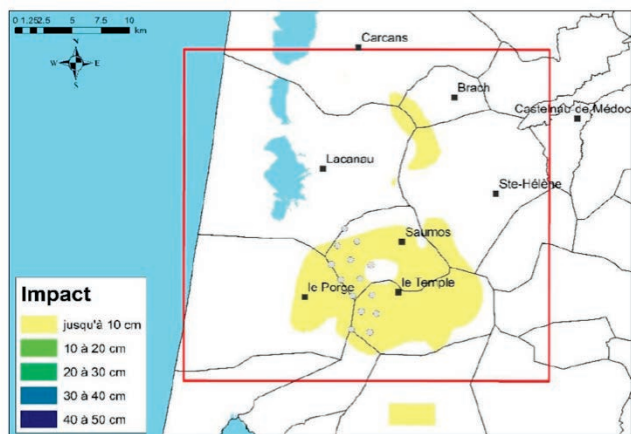
Nous constatons avec satisfaction la forte mobilisation des membres de l'AMAF lors de la concertation préalable, de très nombreux avis argumentés d'opposition au projet ont été déposés sur la plateforme de la concertation, il va falloir maintenant les recenser précisément et examiner les réponses apportées par Bordeaux Métropole et les organismes BRGM et INRAE.

Même si un chemin important a été parcouru, il ne faut pas relâcher les efforts, d'autres actions importantes sont à l'étude. Une réunion d'information aux élus et organisations représentatives est organisée par l'AMAF le 5 juillet pour tirer la sonnette d'alarme. Nous avons sollicité et obtenu une audience auprès du Président de Bx Métropole Mr Anziani pour début Juillet.

Pour info, le périmètre de cet impact serait, selon le BRGM de quelques 15 000 ha touchant non seulement les communes de Saumos et du Temple mais aussi les communes voisines comme Arès, Lanton, Le Porge, Lacanau, Carcans, St Hélène, Brach, Salaunes. Voir ci-après la cartographie publiée par le BRGM. (Rapport du 3 mars 2021). A notre avis cela touchera un territoire bien plus important

CHAMP CAPTANT...

Le projet du Champ captant prévoit la création d'un ensemble de 14 puits répartis sur 2 ha environ, dans les communes de Saumos et Le Temple, au cœur du Médoc. Les 14 forages et la station de pompage de « champ captant » permettront de prélever 10 millions de mètres cubes d'eau par an dans la nappe de l'Oligocène.



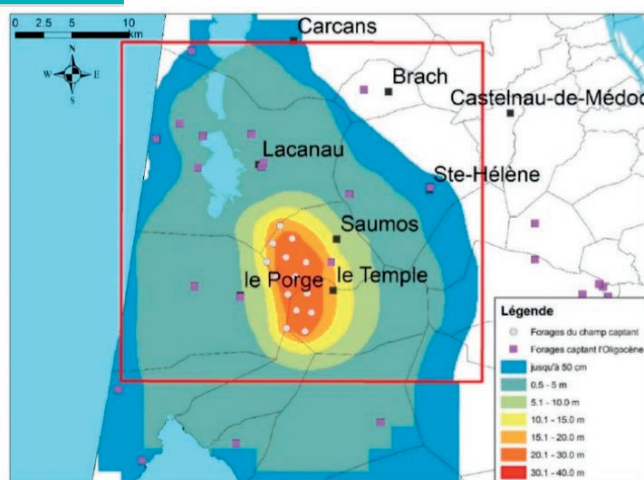
Configuration finale retenue du champ captant

Nappe Superficielle

Impact des forages sur la nappe superficielle

Nappe Profonde

Impact des forages sur la nappe profonde (oligocène)



1ère AG DE L'AMAF Le Temple le 4/09/2021

De gauche à droite : Karine Nouette Gaulain, Jean Jacques Héraud, Michel Robert, Benoit Simian, Florence Lassarade, Jean Jacques Maurin, Didier Chautard, Jean Peragallo lors de l'AG de l'AMAF à la salle des fêtes

Lettre d'information # Juin 2022

Retour sur la concertation préalable du public

Un temps d'échange et d'écoute qui a mobilisé

Du 26 octobre au 21 décembre 2021, Bordeaux Métropole organisait une concertation préalable du public sur le projet Champ captant des landes du Médoc sous l'égide de deux garantes de la Commission Nationale du Débat Public. De multiples événements organisés à travers le territoire ont rythmé ce temps d'échanges et d'écoute : réunions publiques thématiques, débats d'expert ou encore audiences publiques. La concertation a mobilisé les acteurs et habitants du territoire, toujours dans un climat serein.

6 demandes de précisions et 6 recommandations

A l'issue de la concertation, les garantes ont rendu leur bilan le 21 janvier suivant, soulignant la prise en compte par Bordeaux Métropole de leurs recommandations pour permettre le respect du droit à l'information et à la participation du public, ainsi que la qualité de son implication dans l'organisation de cette concertation et l'écoute de leurs demandes.

Par ailleurs, les garantes ont formulé sur la base des contributions apportées par le public :

- > 6 demandes de précisions notamment sur la méthode d'évaluation des impacts du projet, ou encore les modalités de partage de la ressource intégrant une vision prospective
- > 6 recommandations portant notamment sur l'analyse des propositions formulées lors de la concertation, la constitution d'un comité de suivi du projet avec une gouvernance plurielle, des modalités de garantie de transparence de l'observatoire du champ captant, ou encore la poursuite de la concertation des territoires et du public dans la suite du projet.

Retrouvez le bilan des garantes, ainsi que les engagements de Bordeaux Métropole sur le site de la participation dédiée au projet <https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/concertation-prealable-champ-captant-des-landes-du-medoc>.

Site projet : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Grands-projets/Grands-territoires-de-projets/Champ-captant-des-landes-du-Medoc>
Contact: champ-captant-landes-medoc@bordeaux-metropole.fr

La concertation en chiffres

242 participants aux réunions publiques
979 vues en direct et replay sur la chaîne Youtube
3542 visiteurs sur le site de la plateforme participative
1060 visiteurs sur la page actualité du projet
10 contributions sur les registres papier
58 avis en ligne
79 contributions hors ligne
8 courriers postaux

Bordeaux Métropole s'engage

Par délibération en date du 25 mars 2022, le conseil métropolitain de Bordeaux Métropole a décidé de prendre en compte l'ensemble des demandes de précisions et recommandations des garantes d'ici le dépôt du dossier d'enquête publique. Certaines actions nécessitant peu d'interfaces pourront être élaborées rapidement. D'autres, comme la mise en place d'une gouvernance plurielle, devront se construire avec l'ensemble des parties prenantes du projet. D'ores et déjà, Bordeaux Métropole va mettre en œuvre les actions suivantes :

- > Rendre les études scientifiques plus accessibles et pédagogiques;
- > Développer la communication autour du projet;
- > Associer autant que possible les territoires dans les choix techniques du projet;
- > Favoriser la co-construction avec les parties prenantes de l'observatoire du champ captant, qui vise à établir un état des lieux du territoire directement impacté par l'implantation du projet et de le suivre au cours du temps;
- > Relancer les discussions avec le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest pour un système de compensation en cas de préjudice avéré par le projet sur la production sylvicole.

Bordeaux Métropole a ainsi confirmé son engagement de porter la maîtrise d'ouvrage du projet Champ captant des landes du Médoc dans le cadre d'un consensus le plus large possible avec les collectivités et les syndicats concernés, permettant d'établir les bases d'un partenariat solidaire.

RESTEZ INFORMER

<https://www.bordeaux-metropole.fr/Grands-projets/Grands-territoires-de-projets/Champ-captant-des-landes-du-Medoc>

Rappel historique : travaux de création du canal des étangs entre 1860 et 1864

Suite aux inondations des hivers 1952 et 1960-61 sur Lacanau, Hourtin, Maubuisson, les communes se regroupent afin de mutualiser leurs moyens pour la gestion hydraulique et la prévention du risque inondation, et créent le SIAEBVELG en 1964.

Aujourd'hui, 13 communes du bassin versant nommé « Lacs Médocains » adhèrent au syndicat.

**A quoi correspond un bassin versant ?
C'est un territoire géographique bien défini : il correspond à l'ensemble de la surface dans laquelle toutes les eaux reçues circulent naturellement vers un même point de sortie appelé exutoire.**

Notre bassin versant alimente les lacs de Hourtin-Carcans et Lacanau, dont l'eau se déverse ensuite dans le Bassin d'Arcachon via le canal des étangs.

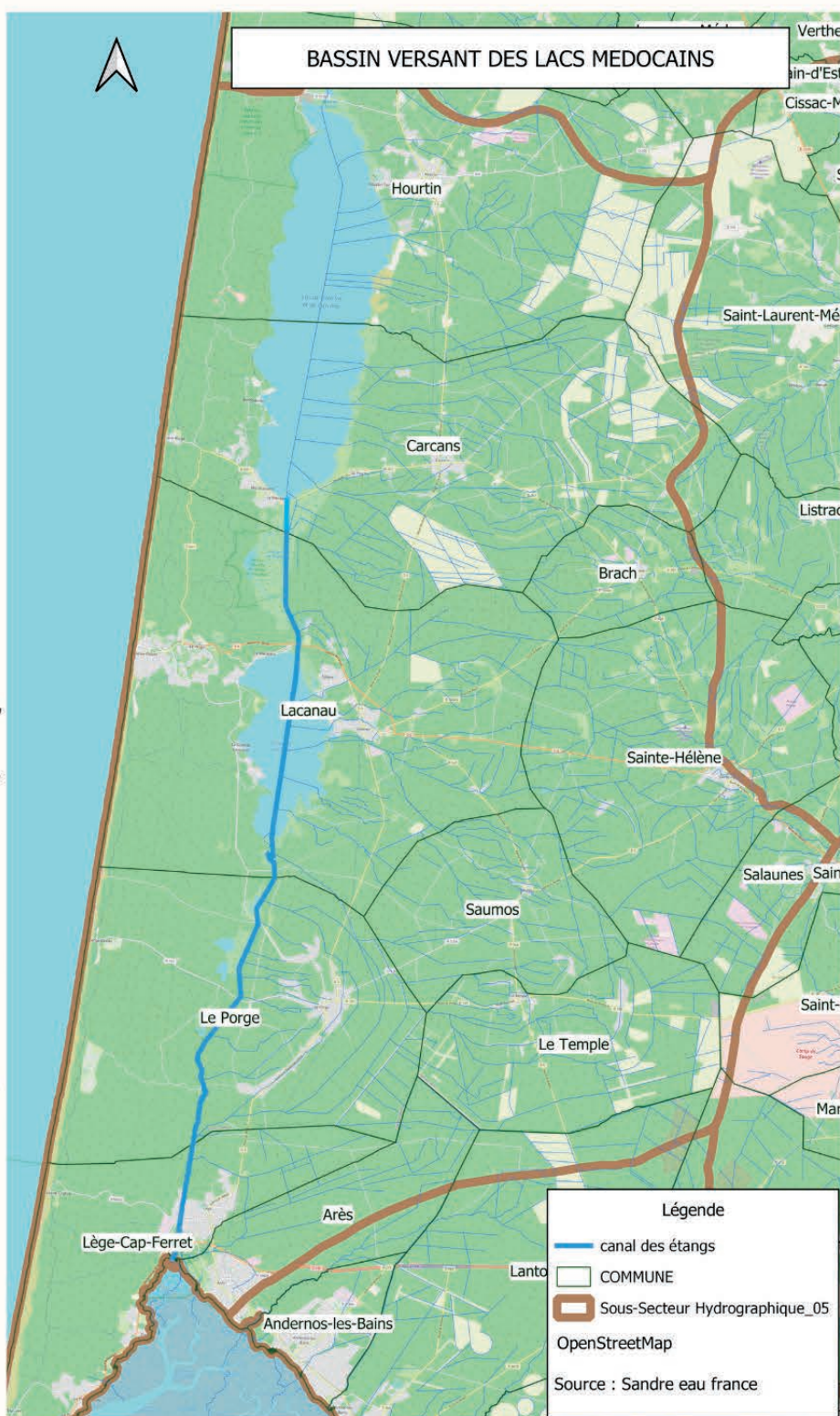
Il couvre un territoire très plat de 1000 km² avec un réseau de 1400 km de fossés et cours d'eau.

Néanmoins à titre d'exemple sur la commune, l'amont du bassin versant se situe à près de 46 mètres NGF* alors que l'aval est autour de 26 mètres NGF ce qui crée une pente permettant l'écoulement des eaux.

Les collecteurs principaux se jettent dans le canal des étangs, au sud de la commune du Porge où le niveau est seulement à quelques mètres au dessus du niveau de l'océan.

**NGF : Nivellement Général de la France. C'est le réseau officiel de repères altimétriques en France métropolitaine. Il a été réalisé à partir de deux références : océan Atlantique et mer Méditerranée.*

Le lac de Hourtin-Carcans est le plus grand lac naturel d'eau douce de France (62 km²)



Le syndicat anime le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) à l'échelle du bassin versant. Il assure par ce travail, la gestion qualitative et quantitative des eaux superficielles et des nappes, ainsi que la préservation des milieux naturels et le maintien des usages liés à l'eau.

La gestion quotidienne des écluses sur le canal des étangs contribue à la mise en œuvre de cette mission en ajustant le niveau d'eau des lacs selon le règlement d'eau validé par Arrêté Préfectoral. Des études récentes ont montré l'importance des écluses du canal pour le maintien du niveau de la nappe dont l'effet se fait sentir jusqu'en limite Est de bassin versant.

En parallèle, le SIAEBVELG anime les documents d'objectifs Natura 2000 sur le site qui intègre les lacs, le canal des étangs et leurs zones humides attenantes via le Plan d'Actions pour la préservation et la valorisation des zones humides.

Il a également en charge le Plan d'Actions pluriannuel de gestion des cours d'eau : travaux sur le réseau hydrographique en gestion hors zone urbaine.

Ces programmes sont regroupés sous la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) liée aux Communautés de Communes, et l'équipe du syndicat déploie dans ce cadre de nombreuses actions, notamment de concertation, de conseil technique et de communication/sensibilisation auprès des acteurs locaux et du grand public.



La commune du Temple adhère au syndicat depuis 2014 pour un linéaire de 25 km de crastes (fossés et cours d'eau). Le programme de gestion prévoit des travaux d'épaveuse, de scarification ou d'entretien végétal tous les 3-4 ans environ.

Cette année, les travaux ont eu lieu sur Craste Courtioux, en limite avec la commune de Saumos.

L'écoulement des crastes de notre commune se fait vers l'Ouest / Nord-Ouest, en direction de la craste de Goupilleyre dans le Porge rejoignant ensuite le canal.

Connaissez-vous les relations entre les précipitations et les flux d'eau s'écoulant ?

Quand la nappe phréatique est remplie : 5 mm de pluies = 5 millions de m³ par jour à l'échelle du bassin versant. C'est le maximum d'évacuation du canal par jour !

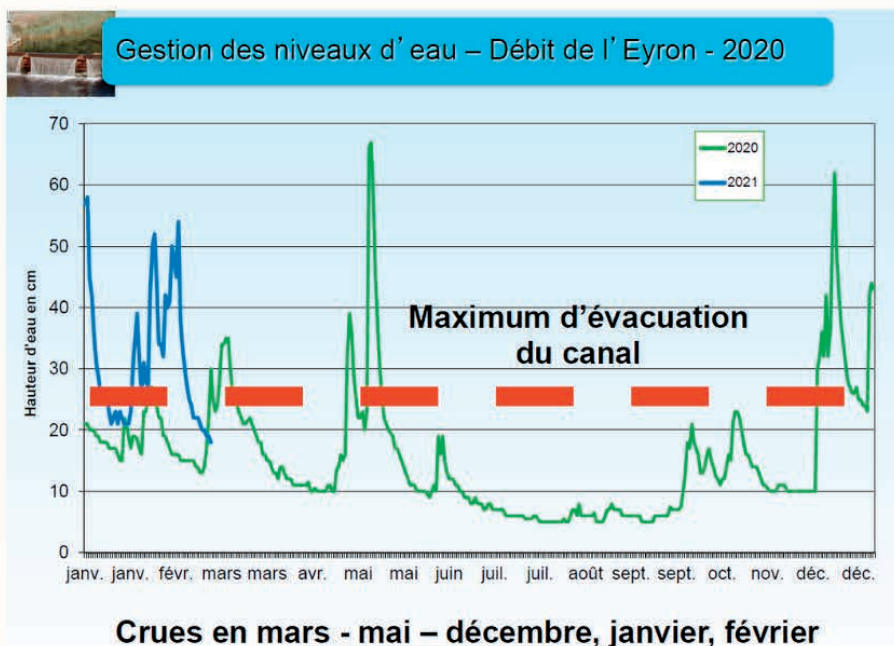
Le 10 mai 2020, avec une vigilance rouge "inondation" :

il était tombé 100 mm de pluies = 100 millions de m³ = 2 fois le lac de Lacanau = 20 jours pour rétablir le niveau.

Si toutes les eaux étaient directement arrivées en aval, les habitations de ces zones auraient été inondées.

Tous les jours, le personnel du SIAEBVELG suit les niveaux d'eau en particulier celui des principaux cours d'eau comme l'Eyron. Quand son débit dépasse les capacités du canal, l'eau est stocké sur les lacs et les marais

**Lacs
Médocains**
SIAEBVELG - SAGE - NATURA 2000
<https://www.lacsmedocains.fr/>



ENTRETIEN DES FOSSES

En 2021, nous avons relancé l'entretien des fossés avec la participation des propriétaires. Dans un premier temps, nous avons ciblé le secteur Bourg et son aval via 3 fossés : la Craste du Bourg, la Craste Transversale et la Crastille.

Les propriétaires riverains de ces fossés en zones urbaines et forestières ont été sensibilisés afin de procéder au nettoyage permettant ainsi le bon écoulement des eaux de surface.

Nous remercions chaque habitant pour son implication dans cette mission.

Cette opération se poursuit cette année. Nous étendons la zone de nettoyage aux parcelles situées au sud du Bourg

géoportail

33680 Le Temple





Les Associations ...

FOL2FITNESS...



"Lors de l'assemblée générale du 10 décembre 2021, un nouveau bureau a été élu

Présidente : Irène Lacoste
Secrétaire : Mélanie Tignol
Trésorière : Eliane Penot

-Pour tous renseignements veuillez contacter Irène Lacoste au 07 77 05 06 08

Cette année 2 heures de cours vous étaient proposés les vendredi soirs de 18h30 à 20h30

Dés la rentrée prochaine, vous pourrez retrouver Nathalie, notre coach sportive diplômée dans de nouveaux créneaux.

- Lundi soir de 20h à 21h pour un cours de renforcement musculaire cardio
- Vendredi soir de 18h30 à 19h30 pour un cours de Pilates.

Les cours sont accessibles à tous, n'hésitez pas à venir essayer gratuitement.

Nathalie sait adapter les cours en fonction des aptitudes de chacun, l'essentiel étant de garder une forme physique tout en progressant à son rythme.

Nous remercions Virginie Jeandel, membre du bureau pendant de longues années et qui, par manque de temps a dû céder sa place.

LES ANCIENS COMBATTANTS



Enfin nous pouvons nous retrouver !

Mais, après tout ce bouleversement dû à cette pandémie, une guerre gronde aux portes de notre Europe.

Je pense évidemment à ce peuple Ukrainien qui combat afin de garder sa liberté tout comme nos aïeux l'ont fait pour notre pays.

J'ai été sollicité pour prendre le poste de président de cette association et après réflexion, j'ai accepté cet honneur afin de faire perdurer ce devoir de mémoire.

Les divers projets que j'ai proposés au bureau ont de suite été approuvés à l'unanimité.

En effet, pour remettre un petit « coup de jeune », si je puis me permettre, et attirer les jeunes et les moins jeunes de notre commune, nous avons sollicité pour le 8 Mai l'Association Front Médoc à venir nous présenter quelques véhicules et tenues d'époque.



Une première au TEMPLE qui a pu se concrétiser grâce à Mme Le Maire, le professeur des écoles Mme Annie GUIBERT et les membres du bureau de notre association.

L'été étant là, j'en profite pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Le Président
Christophe BOS



Les Amis de l'église...



"Présidente: Pascale Lagueyte
1^{er} vice-présidente : Colette Hourquebie
2^e vice-présidente : Evelyne Dané
Secrétaire : Sophie Pallin
1^{er} vice-secrétaire : Maryse Nouette
2^e vice-secrétaire : Nathalie Bompain
Trésorière: Joëlle Ornon
1^{er} vice-trésorier : Daniel Cazenave
2^e vice-trésorière:Trinidad Bonilla-Aunos

Et parce que la COVID19 est enfin sous contrôle, nous pouvons de nouveau nous retrouver pour échanger et profiter de la vie communale ! Nous sommes heureux de vous convier à la fête de la Saint Sauveur le dimanche 31 juillet prochain dans les Jardins de la Lebade.

Cette journée sous le signe de la convivialité, a pour but de rassembler les habitants de LE TEMPLE « intergénération », autour d'un repas champêtre et de diverses animations !

En qualité de Présidente, je suis très contente et honorée de rejoindre cette association caritative qui œuvre en permanence au maintien en condition de notre Eglise Saint Sauveur, l'histoire dit que notre paroisse était régie au Moyen Age par les Templiers, puis par les Chevaliers de Malte, appelée aussi « Temple de Sautuges »... pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site : patrimoine du médoc-le temple-google sites , pour vous souvenir... ou pour découvrir... puis transmettre.

A ce jour, notre Eglise est fermée car la sécurité des paroissiens est mise en cause. D'importants travaux de restauration sont en cours, notamment sur les plâtres des murs et plafonds qui menacent de s'effriter.

Comme vous le savez, l'Eglise est la propriété de la commune qui met tout en œuvre afin que ces travaux soient réalisés dans les meilleurs délais. C'est là que notre Association prend toute son importance et sa valeur, nous existons pour apporter « notre pierre à l'édifice » et ce sont nos adhésions et notre générosité qui constituent cette trésorerie, la cotisation de base étant de 30 euros. Le Patrimoine de notre commune est important, préservons-le !

Les Amis de l'église...et ACST



Fête du Village du Temple Saint Sauveur

Organisée par l'Association Les Amis de l'Eglise et l'Association Culturelle et Sportive dans les Jardins de la Lebade (salle polyvalente)

Samedi 30 et dimanche 31 juillet 2022

Samedi à partir de 10 h :
concours de pétanque ouvert à tous
Restauration le midi
Baptême à poneys à partir de 15h
19h30 Repas-concert
Renseignements auprès de Jérôme 06 74 85 88 54

...

Dimanche :
11h Messe en plein air orchestrée par des sonneurs de trompes de chasse
12h30 Repas champêtre (sur réservation), dans une ambiance de guinguette (accordéon...)

~

Apéritif
Melon au porto (facultatif) et son effeuillage
Jambon braisé à la broche
Pomme de terre et sa succulente sauce surprise
Fromage
Tartes aux fruits
Café

~

Inscriptions jusqu'au 18 juillet auprès de :
Nathalie 05 56 26 53 66
Joëlle 06 81 76 51 50
Maryse 05 56 26 51 08

Fombola
Pesée du jambon
Structures gonflables
poneys

Prix du repas :
A partir de 12 ans : 20 €
Moins de 12 ans : 12 €
Moins de 5 ans : gratuit

Joignez-vous à notre repas champêtre !

DFCI-LE TEMPLE



Défense des forêts
contre l'incendie en
Aquitaine

Après une année 2020 fortement marquée par la crise sanitaire, nous avons pu retrouver en 2021 et 2022, un meilleur fonctionnement en nous permettant d'organiser notre assemblée Générale Ordinaire en présentiel.

• **Election**

Lors de la dernière Assemblée Générale Ordinaire qui s'est déroulée le 3 septembre 2021 a eu lieu l'élection du tiers sortant.

Les 3 syndics ont été réélus :

Mr Christophe BOS, Mr Claude PALLIN et Mr Jean Jacques MAURIN.

• **Incendie**

Aucun incendie n'a été à déplorer sur la commune du TEMPLE.

• **Travaux**

- Il a été décidé la remise en état de la piste d'Arès N°1

- Achat et pose de 3 barrières DFCI afin d'éviter la circulation intempestive et de limiter les dépôts sauvages encore trop nombreux.

- On déplore la disparition des poteaux et panneaux DFCI neufs installés à l'entrée des pistes qui avaient été installés l'année dernière tout au long de la route de Blagon.

Nous remercions vivement les pompiers pour leur engagement et leur rapidité d'intervention.

Président : Mr Jean-Jacques MAURIN

mjjmaurin@orange.fr

INFORMATIONS IMPORTANTES

Nous rappelons que les incinérations de déchets verts sont formellement interdites toute l'année.

Encore trop d'incivilités avec les dépôts sauvages à l'entrée de nos pistes forestières sont à déplorer.

N'hésitez pas à nous communiquer des informations si vous êtes témoins de tels agissements.



UPC LE TEMPLE CHASSE

La saison 2021-2022 s'est bien déroulée. Pour clôturer celle-ci, notre assemblée générale s'est tenue le 18/06/2022 en accord avec les restrictions climatiques du moment.

Le bilan moral puis financier y a été exposé, le renouvellement du tiers sortant assuré.

Il s'en est suivi un verre de l'amitié et un repas...merci à notre hutte de dernière minute.

Activités diverses :

Mai 2022 : des membres de notre association se sont joints à la matinée nettoyage.

Gestion cynégétique : Sur la saison, les prélèvements pour assurer la régulation des populations ont été réalisés selon notre plan de chasse annuel.

Merci aux participants des battues de renard, l'implication de chacun est bénéfique.

Depuis le début de saison 2021, M. Denjean Florian est notre piégeur agréé.

L'ensemble du bureau de l'UPC Le Temple vous souhaite de bonnes vacances.

Le bureau de l'UPC.
Président: Gérard Maurin



La période générale de chasse dans le département de la GIRONDE est fixée du 11 septembre 2022 à 8 heures (heure officielle) au 28 février 2023 au soir, pour tous les gibiers sédentaires, sauf exceptions

Espèces	Date d'ouverture	Date de fermeture
FAISAN, PERDRIX GRISE et ROUGE, ETOURNEAU SANSONNET, PIE BAVARDE, CORNEILLE NOIRE, GEAI DES CHENES, CORBEAU FREUX BLAIREAU, RENARD, RAGONDIN, RAT MUSQUE, FOUINE, BELETTE, MARTRE, PUTOIS, RATON LAVEUR, CHIEN VIVERIN	11 Septembre 2022	28 Février 2023 au soir
LAPIN DE GARENNE	11 Septembre 2022	28 Février 2023 au soir
L'utilisation du furet est autorisée pour la chasse du lapin de garenne		
LIEVRE	11 Septembre 2022	9 Janvier 2023 au soir
Cette disposition départementale ne s'applique pas avec un permis national.		
SANGLIER	15 Août 2022	31 Mars 2023 au soir
Durant cette période, la chasse du sanglier peut être pratiquée en battue, à l'affût ou à l'approche.		
SANGLIER	1 ^{er} Juillet 2022	14 Août 2022 au soir
	1 ^{er} Juin 2023	30 Juin 2023 au soir
DAIM – CHEVREUIL	1 ^{er} Juillet 2022	10 Septembre 2022 au soir
	11 Septembre 2022	28 Février 2023 au soir
	1 ^{er} Juin 2023	30 Juin 2023 au soir

URGENCES

Secours depuis portable	112
Samu	15
Pompiers	18
Police	17
Gendarmerie de LACANAU	05 57 17 07 60
Gendarmerie de CARCANS	05 57 03 30 46
Enfants disparus	116 000
Pharmacies de garde	3237
Drogue Info Service	0 800 21 13 13
Ecoute Alcool	0 811 91 30 30
Violences conjugales	3919
Enfances maltraitée	119

DIVERS

Ecole	05 56 26 51 82
Cantine - APS/ALSH Esquirou	05 56 26 57 50
Dépannage Eau	09 77 40 11 17
Dépannage Électricité	09 72 67 50 33
Salle polyvalente	05 57 70 91 43

MAIRIE

18 route du Porge - 33 680 LE TEMPLE
Email : secretariat@mairie-le-temple.fr

T: 05 56 26 51 31

Agence postale
Email : accueil@mairie-le-temple.fr

T: 05 56 26 53 66

Horaires d'ouverture Mairie et Agence Postale

- tous les matins du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00
- le soir uniquement le lundi et vendredi de 15h00 à 18h00

Une tablette tactile est mise à la disposition des usagers de l'agence postale permettant l'accès :
aux services de la Poste et aux services publics ainsi qu'aux sites internet (commune, médullienne et pays médoc ...)

DÉCHETTERIE DU PORGE

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
De septembre à avril inclus	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	9h/12h 14h/17h30	9h/12h
De mai à août inclus	14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h

Si vous souhaitez en tant que professionnel ou entreprise siégeant sur la commune être inscrit
ou vous mettre à jour sur les prochaines diffusions d'informations municipales,
envoyer nous vos coordonnées par mail à : accueil@mairie-le-temple.fr

VOUS AVEZ LA PAROLE...



Programme Fol2Fitness 2022-2023

Pour l'année 2022-2023, nous souhaiterions savoir quels sont les types de cours qui vous intéresseraient le plus.

① Cours du lundi de 20h à 21h :

Quelle formule préférez-vous ?

- ☐ Fitness/cardio (exercices intégrant cardio et renforcement musculaire)
- ☐ Renforcement musculaire (centre du corps et abdos/fessiers)
- ☐ Yoga
- ☐ Pas disponible à cet horaire

② Cours du vendredi 18h30 à 19h15 :

Quelle formule préférez-vous ?

- ☐ Fitness/cardio (exercices intégrant cardio et renforcement musculaire)
- ☐ Renforcement musculaire (centre du corps et abdos/fessiers)
- ☐ Pilates (renforcement des muscles profonds)
- ☐ Pas disponible à cet horaire

③ Cours du vendredi de 19h15 à 20h :

Quelle formule préférez-vous ?—

- ☐ Corps & Calm (centre du corps et stretching)
- ☐ Pilates (renforcement des muscles profonds)
- ☐ Pas disponible à cet horaire

Merci de retourner le questionnaire à la Mairie du Temple avant le 22/08/2022

QUESTIONNAIRE DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA MAIRIE

<https://www.mairie-le-temple.fr>